

ne faut pas que le peuple, qui va être appelé à faire des sacrifices énormes pour la défense du pays, souffre inutilement pour le seul bénéfice de quelques individus sans entrailles.

Encore quelques mots, monsieur l'Orateur, et je termine. J'ai promis en commençant d'être bref, et je ne veux pas abuser trop longtemps de l'indulgence de cette Chambre. Connaissant mieux que tout autre mon incompetence à porter la parole dans cette enceinte sur les événements terribles qui bouleversent le monde moderne, ma première pensée fut de décliner l'honneur qu'on m'offrait. Cependant, je devais au comté que je représente, aussi bien qu'à la grande masse de mes compatriotes cultivateurs et artisans, dont j'ai partagé, dès mon jeune âge, le travail, les fatigues, les peines et les joies, d'exprimer dans le langage ordinaire mais sincère du peuple, ce que je pense et ne crains pas de dire tout haut.

Un député d'une autre province que la mienne me demandait la semaine dernière ce que Québec allait faire dans la crise actuelle. "Son devoir", ai-je répondu. Et je m'empressai d'ajouter: "A quelle époque de son histoire, dites-moi, le Canadien de langue française a-t-il jamais failli à sa tâche lorsqu'il s'est agi de défendre sa patrie, sa religion, sa langue et ses droits?" Dans la guerre actuelle, tout ce qui est cher au Canadien de langue française est en jeu. La défaite de l'Angleterre, le démembrement de l'empire, signifieraient pour lui la perte, à courte échéance, de tout ce qui fait sa force, sa prospérité et le bonheur de son foyer. La noble attitude du chef nationaliste irlandais, John Redmond, que je citais tout à l'heure, n'est pas sans exemple dans l'histoire: c'est celle qu'adoptait le clergé catholique du Bas-Canada, il y a près de cent quarante ans, lors de la guerre de l'Indépendance. Et depuis, cette attitude ne s'est jamais démentie; elle s'est au contraire affermie par suite du respect de nos privilèges et de nos lois, et par une plus grande somme de liberté que nous accordait l'Angleterre.

Ce n'est pas aujourd'hui, monsieur l'Orateur, alors que nos deux mères patrie, la France et l'Angleterre, combattent côte à côte pour la civilisation et la liberté des peuples, que le Canadien français adoptera une autre ligne de conduite que celle qui lui fut tracée par son loyal et vaillant clergé au lendemain de la conquête.

Les descendants des valeureux Français qui ont colonisé le Canada, la croix sur la poitrine, tenant d'une main leur fusil et de l'autre dirigeant la charrue, ne craignent

ni la bataille ni les balles lorsqu'il s'agit de défendre, comme dans la lutte actuelle, l'intégrité du vaste empire qui leur assure la plus grande somme de liberté et de bonheur qu'il fut jamais donné auparavant à un peuple de goûter.

J'ai l'honneur d'appuyer, monsieur l'Orateur, la motion en faveur de l'adresse.

Le très hon. sir WILFRID LAURIER: Monsieur l'Orateur, les commentaires que j'ai à faire seront brefs. A vrai dire, à part les félicitations d'usage à celui qui a proposé l'adresse et à celui qui l'a appuyée, félicitations que je leur adresse plus volontiers que d'habitude, je n'ai qu'une chose à déclarer. La gravité des circonstances qui nous réunissent m'impose le devoir de faire trêve aux formalités et aux usages que le règlement et la coutume de la Chambre nous prescrivent en temps ordinaire pour nous prémunir contre les décisions prises à la hâte, mais qui, dans une circonstance comme celle-ci, retarderait la solution du grave problème qui se présente à nous. Cette session a lieu afin que le Parlement approuve et que la loi sanctionne les mesures que le ministère a déjà prises et telles qui sont encore nécessaires pour assurer la défense du Canada et offrir à la mère patrie les services que nous pouvons lui donner dans la lutte formidable dans laquelle elle est engagée. Parlant au nom de ceux qui m'entourent et des vastes divisions électorales que nous représentons, je m'empresse de dire que nous donnons notre prompt assentiment à toutes ces mesures. Si, dans ce qui s'est fait ou dans ce qui reste à faire, il se trouve quelque chose que, à notre avis, il vaudrait mieux ne pas faire ou faire autrement, nous ne soulevons pas d'objections, nous ne faisons pas entendre de critique, et nous n'en ferons rien tant qu'un danger nous menacera. Il est de notre devoir, devoir plus impérieux que tous les autres, de faire savoir immédiatement, dès le premier jour de cette session spéciale des Chambres canadiennes, à la Grande-Bretagne, à ses alliés comme à ses ennemis, que le Canada n'a qu'une pensée et un désir et que tous les Canadiens se groupent autour de la mère patrie, fiers de savoir qu'elle ne prend pas part à cette guerre pour un motif égoïste, ni dans un but de conquête, mais pour conserver son honneur intact, pour remplir ses engagements et pour défendre la civilisation contre le désir effréné des conquêtes et de la domination.

[Mr. Lesperance.]